OCOM M123.01 – DÉFINIR LA TERMINOLOGIE NAVALE ÉLÉMENTAIRE

1. **Rendement :** Définir la terminologie navale élémentaire

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) les schémas des navires énumérant les parties;

      (2) de la supervision;

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme :** Le cadet doit définir la terminologie navale élémentaire et reconnaître l'importance de cette terminologie comme une tradition navale.

4. **Points d'enseignement :**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'utilisation de la terminologie navale.	Exposé interactif	5 min	A1-007 (p. 9-1 à 9-3 et 9A-1 à 9A-11)
PE2	Définir la terminologie navale.	Activité en classe	45 min	A1-007 (p. 9-1 à 9-3 et 9A-1 à 9A-11)

5. **Durée :**

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Activité en classe :	45 min
d.	Total :	60 min

6. **Justification :**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'inciter les cadets à la terminologie navale.

   b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets envers la terminologie navale.

7. **Documents de référence :**

   a. A1-007 A-CR-CCP-004/PT-002 D Cad (1983). *Manuel des cadets de la Marine royale canadienne, Volume 2*. Ottawa, ON,

   b. A1-008 A-CR-CCP-004/PT-001 CCP-1004 D Cad (1977). *Manuel des cadets de la Marine royale canadienne*, Ottawa, ON,

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

8. **Matériel d’instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement;

   b. des marqueurs;

   c. du ruban;

   d. du papier;

   e. des cartons aide-mémoire du jeu-questionnaire du jargon (annexe A du guide pédagogique);

   f. des grandes cartes aide-mémoire;

   g. du papier bleu et blanc.

9. **Matériel d’apprentissage :**

   a. le jeu-questionnaire du jargon;

   b. l’activité Term-inator;

   c. l’activité de la chasse aux termes.

10. **Modalités de contrôle :** Il n’y a pas d’évaluation formelle pour cet OCOM. Les instructeurs doivent confirmer que les cadets comprennent la matière au cours de l’activité et à la fin de la confirmation de l’apprentissage de la leçon.

11. **Remarques :** Aucune.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.